

Un bâtiment de l'État en bois vaudois et en pisé

Le Conseil d'État a présenté le projet du bâtiment qui accueillera la Maison de l'environnement à Vennes, dans les hauts de Lausanne. La construction associera un extérieur en bois et un corps central en pisé, une première dans le canton.

La Direction générale de l'environnement (DGE), rattachée au Département du territoire et de l'environnement, regroupe les prestations liées aux ressources naturelles, à l'énergie, ainsi qu'à l'environnement industriel, urbain et rural. Avec la DGE, le Canton de Vaud s'est doté d'une structure lui permettant de conduire une politique énergétique et environnementale cohérente, coordonnée et moderne. La future Maison de l'environnement renforcera cette politique en regroupant sous un même toit, à Vennes, au sud du Biopôle, les entités de cette direction générale, réparties actuellement sur cinq sites, à l'exception de la Direction de l'environnement industriel, urbain et rural, qui restera dans ses locaux situés au Centre Laboratoires d'Epalinges, à proximité immédiate du futur bâtiment.

La nouvelle construction se doit d'être une référence en matière de développement durable. Dès les études préliminaires, le cahier des charges a intégré les impératifs de préservation de l'environnement et d'utilisation des énergies renouvelables, s'agissant notamment des matériaux de construction. En 2017, le Conseil d'État a inscrit la



À Lausanne-Vennes, la future Maison de l'environnement regroupera sous un même toit des entités réparties actuellement sur cinq sites.



ARC Jean-Bernard Steiber

Le projet « Dikhotomia » de l'architecte Jean-Baptiste Ferrari et associés SA (à g.) a été dévoilé par les conseillers d'État Pascal Broulis (constructions) et Jacqueline de Quattro (environnement).

future réalisation dans un cadre budgétaire de 18,1 millions de francs et chargé ses services d'organiser un concours d'architecture et d'ingénierie en entreprise totale.

Le Comité d'évaluation a désigné à l'unanimité le projet « Dikhotomia » de l'entreprise générale bulloise JPF-SA, dont le bureau d'architecte est Jean-Baptiste Ferrari et associés SA. Le projet retenu propose des solutions architecturales simples et conviviales malgré les nombreuses exigences. Les techniques mises en œuvre sont innovantes, avec l'utilisation intensive de bois des forêts cantonales pour la réalisation des façades et surtout la structure porteuse du bâtiment. Le corps central sera bâti en terre crue, le pisé, une technique millénaire dont on redécouvre le potentiel. Une première dans le canton pour un matériau durable, et emblématique de la mission confiée à la Direction générale de l'environnement. ■

Publicité

Vous êtes abonnés à la

Retrouvez votre journal sur

www.faovd.ch



feuille
des avis officiels

les mardis et vendredis dès 6 heures